

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2022

VISANT À PROTÉGER LES LOGEMENTS CONTRE L'OCCUPATION ILLICITE - (N° 491)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 395

présenté par
M. Naegelen

à l'amendement n° 121 de M. Martineau

ARTICLE 5

Retiré avant publication.